

Montréal, 15 juin 2021

Par dépôt électronique (SDÉ)

Me Adina Georgescu
MILLER THOMSON, sncrl
1000, rue De La Gauchetière Ouest
Bureau 3700, Montréal (Québec)
H3B 4W5

M^e Hugo Sigouin-Plasse
Chef de service, Affaires juridiques
Énergir, s.e.c.
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

**Objet : Demande conjointe relative à la fixation de taux de rendement et de structure de capital
Dossier de la Régie : R-4156-2021 Phase 1**

Chère consœur, cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu, le 10 juin 2021, les répliques de l'ACIG, l'AHQ-ARQ, la FCEI et OC¹ sur les sujets de la phase 1 du dossier mentionné en objet.

À cet égard, la Régie accorde aux demanderesses une supplique, qui devra être déposée **au plus tard le 16 juin 2021, à 16h00**. Elle s'attend notamment à ce qu'elles abordent la question du balisage des budgets de dépenses en ressources externes soulevée dans les commentaires des personnes intéressées et ce, pour chacune des Demanderesses.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd

¹ Pièces [C-ACIG-0003](#), [C-AHQ-ARQ-0004](#), [C-FCEI-0003](#), [C-OC-0004](#).